



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

26<sup>ème</sup> session du conseil des droits de l'homme

20 Juin 2014

EPU de L'Erythrée

*Intervenant : Ousmane Ba*

Monsieur le Président,

La RADDHO se félicite de la présence de l'Erythrée au deuxième cycle de l'EPU et ce, malgré le manque de coopération sincère du pays avec les mécanismes des droits de l'homme. Force est de constater que très peu de progrès ont été réalisés par ce pays dans la mise en œuvre effective des recommandations qui ont été acceptées à l'issue du premier cycle de l'EPU.

La RADDHO s'inquiète de la situation inacceptable de «prison à ciel ouvert» qu'est devenue l'Erythrée.

Notre organisation reste alarmer par les graves restrictions à la liberté d'expression, d'association et de religion, le service militaire prolongé, les détentions arbitraires, la torture, les mauvais traitements de prisonniers, les exécutions extrajudiciaires et les centres de détention secrètes. Compte tenu de cette situation inquiétante, nous demandons aux autorités Érythréennes à autoriser sans restriction le CICR à visiter les établissements pénitenciers du pays.

Par ailleurs, la RADDHO encourage vivement l'Erythrée à promouvoir l'éducation aux droits de l'homme à travers le lancement d'une campagne de sensibilisation pour lutter contre la discrimination, la mutilation génitale féminine et la violence conjugale au sein de la société.

Pour conclure, la RADDHO exhorte l'Erythrée à réunir les moyens nécessaires pour garantir et assurer la paix, la stabilité et la sécurité dans la sous-région de la Corne de l'Afrique.

Je vous remercie de votre attention.